

Charte d'engagement

Je, soussigné(e) RICHOMME Benoît et Marina,

Gérants Le Chalut

Situé 29 rue Armand Carrel – 76000 Rouen

- autorise les institutions partenaires (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), à communiquer sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

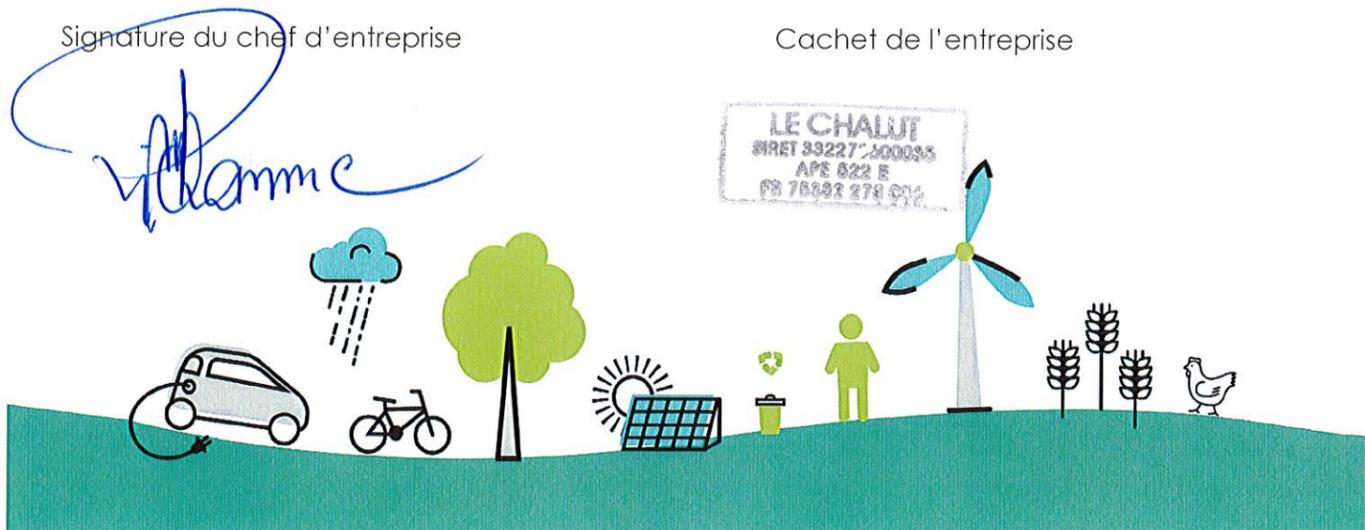
- maintenir les pratiques relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à Rouen le 22/11/2019

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : LE CHALUT

Nom, Prénom du chef d'entreprise : RICHOMME Benoît et Marina

Adresse : 29 rue Armand Carrel

CP : 76000 Ville : ROUEN

Tél. : 02.35.70.04.45 Mail :

N° SIRET : 332.273.036.00035

Activité : Poissonnerie

Date de dépôt du dossier : 30/10/2019

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise Bruno Lemièrre

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

- Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles :

Fait à Rouen le 29/11/2019

Signature du Président du comité



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		Prévention des déchets		
PRE1	Réparation - Réemploi	Réutilise les caisses en polystyrène		
PRE5	Emballages clients	Accepte les contenants propres des clients avec vitrophanie à l'appui (nouveau défi de l'année)		
		Gestion des déchets		
		Energie		
ENE 2	Eclairage	L'éclairage est en led (depuis 2,5 ans)		
ENE4	Equipements	- Absence de chauffage - Fluides frigorigènes R22 substitués par nouveaux fluides (en 2018) - Fabrication de la glace en période nocturne		
ENE5	Vitrine et enseigne extérieures	Absence d'éclairage nocturne (enseigne démontée)		
		Eau		
EAU1	Consommation d'eau	Postes de travail dotés d'équipement permettant la réduction de consommation d'eau et WC avec chasse d'eau double commande		
EAU2	Rejets d'effluents		Modification de pratique : L'eau de nettoyage des sols du magasin doit rejoindre le réseau d'eaux usées (grille au sol et non sur le trottoir)	
		Déplacement - Transport		
TRA1	Approvisionnement	Approvisionnement sur le MIN de ROUEN 1 approvisionnement sur Boulogne/Mer groupé avec un autre professionnel		
TRA2	Livraison	Ne fait que les livraisons à pied Est présent sur 3 marchés hebdomadaires de l'agglomération		
		Démarche et consommation responsable		
RES1	Produits labellisés	Les produits fabriqués maison (tous les plats cuisinés) sont sans colorant et sans conservateur)		